

Cursus Option Radiopharmacie

DES Pharmacie Hospitalière

Présentation de l'activité de radiopharmacie

La radiopharmacie est une activité de pharmacie hospitalière et plus précisément de pharmacotechnie. Cette activité correspond à la gestion, la préparation, le contrôle et la dispensation des médicaments radiopharmaceutiques (MRP) répondant aux besoins des patients pris en charge pour des actes diagnostiques et thérapeutiques au sein de services de médecine nucléaire dans lequel est localisée la radiopharmacie.

La particularité de cette activité est qu'elle ne peut être réalisée que par un pharmacien titulaire du DES de Pharmacie hospitalière, option radiopharmacie (ex DESC de radiopharmacie et radiobiologie), appelé Radiopharmacien.

Comment devenir radiopharmacien ?

Depuis la réforme R3C de l'internat en pharmacie, la radiopharmacie est devenue une option du DES de Pharmacie Hospitalière.

Le choix de l'option radiopharmacie (RPH) doit se faire à la fin de la phase socle ; il doit être confirmé à la fin du 5^{ème} semestre et intégré dans le projet professionnel de l'interne lui même validé par la fac de rattachement.

Ce cursus implique une année supplémentaire au cours de la phase d'approfondissement, l'internat option radiopharmacie est donc composé de 10 semestres.

La formation comprend :

- Une formation pratique : validation de **4 semestres en radiopharmacie**
- Une formation théorique : validation de **4 UE spécifiques obligatoires**

10 Semestres - 3 Phases	Stages	Enseignements (hors stages)
1	3 en PUI , 1 dans chacun de ces domaines - Pharmacie clinique - Prise en charge thérapeutique du patient - Dispositifs médicaux- Stérilisation - Hygiène Hospitalière - Technologies pharmaceutiques hospitalières – contrôles 1 libre (au 3 ou 4 ^{ème} semestre), agréé	- UE Pharmacie clinique, Prise en charge thérapeutique du patient - UE Dispositifs médicaux, Stérilisation, Hygiène Hospitalière - UE Technologies pharmaceutiques hospitalières, contrôles - UE Assurance qualité, gestion des risques, EPP
2		
3		
4		
5	2 en radiopharmacie (PUI ou structures habilitées) 1 en PUI dans un des 3 domaines 1 libre (structure agréée)	4 UE spécifiques de la radiopharmacie Autres UE ou enseignements au choix de l'étudiant (UE optionnelles, DU, Master...) A la fin de cette phase : validation des UE spécifiques RP + obtention thèse Dr Phcie
6		
7		
8		
9	2 en PUI, dans une radiopharmacie	Formations complémentaires, conférences... A la fin de cette phase : présentation orale d'un mémoire devant jury pluridisciplinaire
10		

Collège des Enseignants DES PH Option Radiopharmacie

NB : L'obtention de la thèse d'exercice conditionne le passage en phase de consolidation.

NB : Dans la phase de consolidation partie « stage » : l'interne DJ participe aux activités de service en autonomie et approfondit son expertise dans un domaine qui fera l'objet de son sujet de mémoire de fin d'internat.

Organisation des stages RPH

- **2 stages en radiopharmacie** durant la phase d'approfondissement (semestre 5,6,7 ou 8)
- **2 stages en radiopharmacie** en phase de consolidation (5^{ème} année – Docteur Junior)

- Stage de découverte possible mais pas obligatoire en Phase socle durant le stage libre. A noter que ce stage est non validant pour la maquette de l'option Radiopharmacie.
- Possibilité de réaliser 2 stages inter-CHU sur les 10 semestres
- Exceptionnellement Possibilité de stages couplés entre 2 stages de radiopharmacie durant l'année de Docteur Junior sur projet argumenté

Agrément de stage RPH :

Critères d'agrément des stages dans la spécialité :

- Projet pédagogique en cohérence avec la maquette du DES, de l'option précoce et de la phase.
- Terrain de stage permettant une activité en autonomie supervisée
- Encadrement suffisant en termes de nombre de pharmaciens seniors

S'agissant des stages dans l'option PHG et RPH :

- Au moins 75 % du temps : activité correspondant au domaine d'agrément

- L'étudiant participe à des séances de bibliographie et à la présentation de cas pharmaceutiques.
- L'étudiant participe à la permanence des soins (gardes et astreintes)

Comme pour toutes les options du DES de pharmacie hospitalière, une **dérogation** à la maquette peut être accordée à l'étudiant pour réaliser un **parcours recherche (FST recherche, Année Recherche)** selon le contrat de formation établi avec le coordonnateur local de la spécialité.

Organisation des cours de l'option RPH (présentiel INSTN Paris Saclay)

- **Semestre d'hiver (S5 ou S7) : 3 semaines en janvier**
 - UE 1 - UE Physique nucléaire et détection des rayonnements ionisants
 - UE 2 - UE Dosimétrie, radiobiologie, radiopathologie et radioprotection

- **Semestre d'été (S6 ou S8 – obligatoirement après validation des UE 1&2) :**
 - UE 3 - Méthodologies de production et contrôles (2 semaines en juin)
 - UE 4 - Radiopharmacie clinique (2 semaines en septembre)

La **thèse d'exercice** doit être soutenue avant la phase d'approfondissement (fin de la 4^{ème} année d'internat). Le **sujet doit être déposé en fin de 3^{ème} année et peut être en rapport avec la radiopharmacie ou avec un autre domaine.**

Le **mémoire de DES** est soutenu durant l'année de Docteur Junior et doit porter sur la radiopharmacie.

Un coordinateur interrégional INSTN (liste ci-dessous) est votre interlocuteur pour toutes informations.

Organisation du conseil d'enseignement de l'option RPH

- **Coordonnateur national :**
Professeur Benjamin GUILLET

- **Responsable à l'INSTN :**
Professeur Akli HAMMADI, Assistant auprès du Directeur de l'INSTN

- **Liste des membres du conseil d'enseignement - coordinateur inter-régional :**
 - Ile de France (Paris et Banlieue) : Docteur Benoît HOSTEN
 - Nord-Est (Strasbourg, Dijon, Reims, Besançon, Nancy) : Docteur Julien DETOUR
 - Nord-Ouest (Caen, Rouen, Lille, Amiens) : Docteur Pierre BOHN
 - Ouest (Brest, Rennes, Tours, Angers, Nantes) : Docteur Mickaël BOURGEOIS
 - Rhône-Alpes (Grenoble, Lyon, St Etienne, Valence, Clermont-Ferrand) : Docteur Sophie LANCELOT
 - Sud (Aix, Marseille, Nice) : Professeur Benjamin GUILLET
 - Sud-Ouest (Bordeaux, Limoges, Toulouse, Montpellier, Poitiers) : Docteur Isabelle QUELVEN
 - DROM-COM : Docteur Nathalie RIZZO-PADOIN